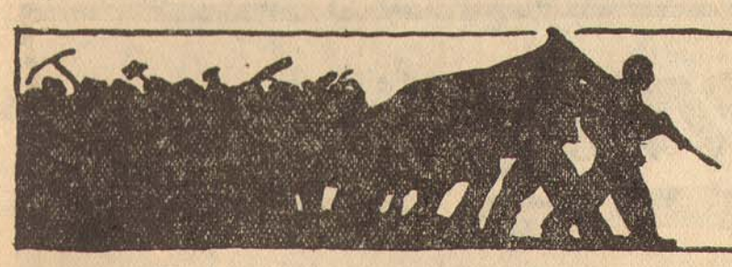

dans les Entreprises.

NOTRE BUT

Juin 1936. — *Une vague immense déferle sur la France. Les ouvriers entrent en lutte directe contre leurs exploiteurs capitalistes, en employant le moyen le plus sûr : la grève d'occupation, presque jamais employée jusqu'alors, ou dans des cas assez rares, et la police faisait généralement évacuer les lieux par la force.*

Les ouvriers, confiants en la victoire du Front Populaire, montrèrent au gouvernement Blum qu'ils l'épaulaient solidement par leur action directe. En quelques jours les lois sociales étaient votées : accord Matignon et quarante heures ratifiés devant les Chambres.

Tandis que l'Office du Blé qui passait devant les Chambres à une période normale de la législature, fut huit fois amendé avant le vote définitif.

Une fois de plus l'action de classe avait fait ses preuves.

Mais, maintenant, il ne s'agit pas de dormir sur les lauriers obtenus, il faut faire appliquer les lois sociales et acculer le capitalisme à d'autres concessions.

Car, il ne faut pas oublier que, malgré le gouvernement de Front Populaire, il y a toujours un régime capitaliste.

Pendant les dernières grèves les ouvriers ont obtenu un certain nombre de satisfactions; mais, d'autre part, la vie a augmenté de vingt à trente pour cent, annulant en grande partie les améliorations que la vague gréviste avait fait obtenir.

Non, les ouvriers ne toléreront pas une augmentation de la vie dans des proportions aussi formidables. Ils demanderont des comptes à leurs patrons; ils veulent savoir exactement quelle est la situation financière de leurs entreprises.

L'augmentation touche tout particulièrement les chômeurs qui eux, ont gardé la même allocation dérisoire, malgré les grands travaux. et compte fait de l'augmentation sensible du chômage dû à la fermeture de diverses petites maisons ne pouvant pas subvenir à des frais généraux augmentés par les congés payés et les salaires plus élevés.

Non les travailleurs qui firent grève en juin ne sont pas responsables de l'augmentation de la vie et de la misère accrue des chômeurs.

C'est le capitalisme rapace qui, plus les sources de profits disparaissent, tente de trouver à nouveau du profit, qui en est responsable

Le régime basé sur l'exploitation de l'homme par l'homme n'est plus viable.

Il faut qu'il disparaisse; il ne pourra se survivre qu'en centralisant l'économie à outrance, en faisant disparaître les concurrences sur le marché intérieur, afin de mieux combattre les rivaux de l'extérieur.

Sa survie entraine inévitablement une misère accrue des travailleurs, l'augmentation de la vie n'est qu'une des conséquences du capitalisme rapace.

Toujours les travailleurs ont lutté pour l'amélioration de leur sort.

Ils continueront plus que jamais.

Aujourd'hui vous avez obtenu la reconnaissance de vos délégués syndicaux; à la faveur de cela, il faut continuer la lutte. Vous savez bien que le bien-être que vous cherchez, vous ne l'aurez qu'en régime socialiste, mais pour cela il faut abattre le régime actuel.

La lutte pour les revendications immédiates est un moyen d'obtenir des revendications justifiées, d'entraîner à la lutte des millions de travailleurs et, d'autre part, elle contribue à affaiblir le capitalisme; si le capitalisme cède, c'est qu'il est acculé. La lutte pour d'autres revendications, telles que les trente-six heures pour les jeunes, l'égalité des droits pour les étrangers, l'acculeront encore plus et hâteront la victoire des travailleurs.

Non, les revendications imédiates ne sont pas un but en elles-mêmes : elles sont un des moyens les plus sûrs pour entraîner à la lutte et affaiblir le régime.

Non, le Gouvernement du Front Populaire ne contient pas le socialisme; pour construire le régime nouveau, il faudra abattre par la force, à l'exemple de nos camarades d'Espagne, le régime de boue et de sang qui nous submerge.

Les exploiteurs ne se laisseront pas déposséder sans lutte. Prenons l'exemple des ouvriers espagnols et non celui des ouvriers allemands, exemple qui ne fut que défaite.

Les jeunes ouvriers luttent pour :

A travail égal, salaire égal.

Mêmes droits et mêmes lois sociales pour les étrangers et coloniaux.

Lois de 36 heures et journée de 6 heures pour les jeunes.

Apprentissage gratuit et école d'apprentissage.

DANS L'INDUSTRIE DU FILM

Le patronat du film est un des plus rapaces et des moins scrupuleux, quoique jeune en date.

Je ne crois pas qu'il existe de branche où la gabegie et le favoritisme soient plus intenses. Alors qu'ouvriers et ouvrières ont des salaires de famine, certains directeurs de production ou de distribution reçoivent **25 et 30.000 francs par semaine,** non compris les tantièmes et jetons de présence. Avant la grève on méconnaissait la loi de quarante-huit heures dans les studios et les laboratoires et les lois sur l'hygiène étaient totalement ignorées. En particulier dans les laboratoires où l'on développe et où l'on tire les films, la manipulation des acétates, des bromures et du bisulfite, ainsi que l'absorption de vapeurs de toluène et d'acétone déterminent des troubles très graves chez les ouvriers et ouvrières. Pour certains, ceci s'agrémente même de troubles visuels, les films devant être développés au noir.

Naturellement, les patrons ne veulent pas reconnaître ces maladies professionnelles et ne veulent pas admettre qu'il faut à ces ouvriers et ouvrières plus de quinze jours de vacances pour se désintoxiquer.

On se rend compte que ces ouvriers aient eu à faire quelques revendications.

Tout fut mis en œuvre pour essayer de faire avorter le mouvement revendicatif : menaces, corruption, intervention d'éléments provocateurs de droite, création de syndicats patronaux et croix de feu.

Tout ceci en pure perte, d'ailleurs : les studios et les laboratoires ont arraché leur contrat collectif et la distribution est sur le point d'avoir le sien, malgré la mauvaise foi du Syndicat des Patrons Distributeurs, présidé par un certain Monsieur Lourau, directeur de la Tobis (firme allemande et, à ce titre, en liaison directe avec Gœbbels).

Si les conditions de travail des ouvriers étaient bien basses, celles des employés de la distribution sont toujours aussi mauvaises.

Chez Pathé Consortium Cinéma, par exemple, seuls les bureaux de la direction ont des fenêtres; le reste du personnel est parqué dans des locaux sales qui ne reçoivent la lumière du jour que par un plafond vitré. Quant à l'aération, elle est nulle. Aussi cite-t-on cinq employées ayant déjà fait des stages dans des sanatoria.

Beaucoup de maisons n'ont pas encore de réfectoire et obligent ainsi leurs ouvriers et employés à prendre leurs repas au restaurant.

Comme partout, et encore plus qu'ailleurs, les femmes sont en butte aux brimades des directeurs et chefs de services, si elles ne veulent pas se plier aux exigences de ces messieurs. On connaît même certains personnages qui profitaient des bas salaires payés aux ouvrières pour entretenir un petit harem dans leur usine.

Depuis la grève ils ont été obligés de baisser pavillon, car, maintenant, nous avons des délégués pour nous défendre et la liaison qui existe entre le personnel des différentes maisons permet de rendre publiques toutes ces petites cochonneries.

Certains ne veulent cependant pas s'avouer vaincus et, par de basses manœuvres, essaient de grignoter les contrats collectifs. Mais ils s'y casseront les dents.

Les ouvriers ne sont pas décidés à se laisser faire, bien au contraire, et ils considèrent que ce qui vient d'être acquis n'est qu'un pas vers une victoire bien plus complète.

Chez Pathé Consortium Cinéma (encore cette boîte!), la direction a licencié douze employés à fin juillet, pour compression de personnel. Par un singulier hasard, sur ces douze personnes, dix étaient des syndicalistes et grévistes; les deux autres, bien entendu, ont été balancées pour couvrir légalement l'opération.

Pendant que nos patrons passent leur temps à chercher le moyen de renier leur signature, se déroule à Venise l'Exposition Cinématographique Internationale. A ce concours, la France présente « Meyerling », « Veille d'Armes », « Jeune Fille au jardin », « le Coin des Enfants » et « Roman d'un tricheur ».

Emile Cerquant, dans l' « Humanité » du 7 août, a déjà fait remarquer, à ce propos, que la liste des films en question avait été présentée par un certain M. Vuillermoz. Coïncidence! Il se trouve que « Jeune Fille au jardin » et « le Coin des Enfants » ont été produits sous la direction artistique du même Vuillermoz.

Alors que des films comme « Kermesse héroïque » ou « le Crime de Monsieur Lange » ont été laissés de côté.

Cette dernière note d'actualité, pour répéter que le contrat collectif est peut-être une bonne chose, mais que le favoritisme et la combine ne sont pas encore abolis et qu'il va falloir songer à faire passer rapidement le cinéma au service du peuple et sous son contrôle effectif, si l'on veut que le berceau du cinéma ne touche pas à sa tombe.

R. B.
Syndicat du Film (C.G.T.).

CHEZ CHAUSSON

Chez Chausson, il se trouve une catégorie de travailleurs particulièrement éprouvée : ce sont les jeunes.

Afin d'augmenter des profits déjà énormes, la direction de ces établissements n'hésite pas à embaucher des jeunes gens sous des promesses mirifiques de gain immédiat.

Evidemment, on pourrait les envoyer à l'école d'apprentissage; cela n'est qu'une façade, mais on s'empresse de leur comparer le salaire que l'on pourrait gagner à la chaîne et qui est de beaucoup supérieur à celui que touche un apprenti à la fin de son mois.

Et pourtant, quel est l'avenir d'un travailleur de la chaîne?

Il ne pourra faire qu'un manœuvre plus ou moins spécialisé, ce qui est, paraît-il, une nouvelle forme de progrès; ou, tout simplement, il sera envoyé au chômage.

Mais le sort de nos apprentis n'est pas davantage enviable. Chaque année, il y a un concours, les deux ou trois premiers sont envoyés dans des équipes en rapport avec leurs capacités et, encore, à condition qu'il y ait de la place ou, tout simplement, expédiés dans les chaînes, pour faire exactement le même travail de nos jeunes camarades dont je parlais plus haut, et cela exactement au même taux, évidemment!

Ce que nous demandons? C'est bien simple, pourtant!

Nous désirons ne pas être délaissés, nous voulons nous instruire afin de former des ouvriers qualifiés.

Il est parfaitement possible de créer dans l'école d'apprentissage des cours théoriques et pratiques, et cela à raison d'une heure par jour, payée, naturellement.

Nous sommes suffisamment exploités et nos patrons peuvent très bien nous payer ce luxe-là.

GARNIER & FAURE-BEAULIEU

La Courneuve

Deux à trois semaines après les grèves, la majorité des ouvriers se sont donné, au grand dam de MM. les Croix de Feu, de véritables délégués ouvriers de la C.G.T.

Il est certain que les élections ouvrières n'ont pas plu aux chevaliers de la Tête de Mort et que, par pression, ils essayent et multiplient les invitations d'adhésion au Syndicat professionnel et l'initiateur, que l'on connaît sous le numéro 116, ne doit pas beaucoup dormir ces temps-ci, vu le peu de rendement des adhésions.

Au fait, chronométreur, faiseur de prix, défenseur imbécile du capitalisme, il a épinglé, le pauvre fou, à la vue de tous, la photographie du lecteur de manuel de cavalerie, le Casimir comte de la Rocque.

Le patron Garnier qui rentre assez souvent dans son bureau a dû voir ce fameux portrait. Lui qui nous a dit : « Pas de politique! », qu'attend-il pour rappeler à l'ordre ce factieux.

Faut-il que les ouvriers lui bottent le train d'importance? A quand le coup de balai pour chasser « 116 » et ses deux ou trois lèche-bottes qui le suivent? Attention à la vindicte ouvrière, « 116 » !

ALS-THOM

(Lecourbe)

La Maison Als-Thom avait une forte commande (Réseau d'Etat Nord de l'Espagne). Actuellement, les commandes sont suspendues par les événements engendrés par le fascisme espagnol.

Ces événements nous touchent de très près. Vous ne pouvez tolérer plus longtemps que le fascisme de France vous prive de travail, de pain en un mot; en soutenant les insurgés qui salissent la civilisation du sang des travailleurs. Pour combattre le fascisme assoifé de carnage, vous devez-vous organiser dans une lutte efficace.

Pour cela, venez aux Jeunesses Socialistes!

USINE RATEAU

La Courneuve

Depuis les grèves de juin, la lutte continue, quoique les vacances sembleraient devoir ralentir l'action. Nous avons obtenu de nouveaux avantages et pour beaucoup de camarades la paie s'est trouvée accrue, par suite des efforts faits par le Syndicat et les délégués d'usine auprès de la direction. Mais le combat ne s'arrête pas là, d'autres camarades dont les catégories ont été laissées de côté par le patronat sont à l'étude actuellement et le groupe des J.S. et J. C. sont décidés à faire aboutir leurs justes revendications. Actuellement, c'est la chasse au temps. Malheur à celui que je coule. Mais le Syndicat est là, l'action coercitive des masses saura freiner l'ardeur intempestive du capitalisme et la foi socialiste n'est point éteinte. On parle très sérieusement de la semaine de quarante heures; les ouvriers ne veulent plus être dupes, le contrat collectif, les vacances... Très bien. Maintenant, du travail pour tous. Il nous faut la semaine de quarante heures. D'autres luttes nous appellent; nous répondons présent, car, en plus de la bataille syndicale pour nos revendications immédiates, un régime nouveau est à bâtir : celui de la propreté, de l'espoir du prolétaire : le socialisme!

A LA COMPAGNIE DES COMPTEURS DE MONTROUGE

Les jeunes, comme leurs aînés, se sont organisés pendant la grève. Ils étaient fortement représentés dans une délégation auprès de la direction. Ils déposèrent leur cahier de revendications en accord avec les ouvriers adultes. Ce cahier de revendications concernait l'apprentissage, le travail des jeunes, les salaires, le départ à l'armée, le soutien pendant leur service, l'assurance de la reprise à la fin de leur temps.

La Section Syndicale d'Usine organisa la Commission des Jeunes à la première réunion quarante à cinquante jeunes étaient présents. Les premiers buts étaient de se connaître, de recruter et d'organiser les jeunes pour établir leurs revendications par spécialités professionnelles.

Dans une entrevue, notre patron répondit à la délégation ouvrière qu'il s'occuperait des jeunes. La délégation enregistra ces paroles, et nous verrons s'il tiendra sa promesse. A la fin de la semaine, une entrevue doit avoir lieu entre notre patron et la délégation ouvrière. Cette dernière reposera la question des jeunes, car des jeunes vont partir sous les drapeaux; ils doivent avoir un pécule au départ, être soutenus pendant leur service militaire et avoir l'assurance d'être réembauchés à la fin de leurs deux ans.

Pour beaucoup de jeunes, après trois longues années d'apprentissage, il n'y a pas de travail pour eux dans les ateliers.

Faut-il citer les cas des jeunes copains ayant passé leur certificat d'aptitude professionnelle et qui restent à l'école d'apprentissage?

De jeunes outilleurs ayant fait leur essai sont déclassés de leur profession.

Trois étaient utilisés comme serruriers.

Les délégués ouvriers du 2e secteur protestèrent contre cette façon d'agir de la direction et les trois jeunes furent reclassés.

A la ferblanterie, même chose : les jeunes sont employés sur les chaînes et finissent par perdre leurs connaissances techniques.

Les jeunes sont déjà syndiqués et ils n'ont pas été les derniers à le faire; ils doivent aujourd'hui s'organiser dans la Commission des Jeunes, sous le contrôle de la Section d'Usine.

A LA CAISSE INTERDÉPARTEMENTALE DES ASSURANCES SOCIALES DE SEINE ET SEINE-&-OISE

La Direction a dû céder partiellement, le mois dernier, devant les revendications du personnel, mais a très habilement su profiter et jouer de l'échelle des catégories pour, en fin de compte, renouveler le geste de l'homme qui jette un os à un chien pour calmer provisoirement sa faim.

Beaucoup d'employés de la Caisse ont enregistré une augmentation de seulement trois à cinq pour cent. Certains même, par le système de l' « échelonnage », ont vu leur maigre salaire rogné de quelques francs.

Et le syndicat « professionnel » Croix de Feu profite démagogiquement de cette situation.

Les employés au sous-sol du siège, 69 *bis*, rue de Dunkerque (clicherie-magasinage) demandent toujours à travailler dans de meilleures conditions d'hygiène.

Les auxiliaires à cent sous de l'heure aspirent à ne plus être sous la menace toujours suspendue sur leur tête : le renvoi dans les vingt-quatre heures sans recours. Ils revendiquent leur titularisation après six mois de présence.

Quant à l'immense majorité des employés titulaires, ils réclament l'instauration d'un véritable contrat collectif.

Les « succursalistes » envoyés en général en dépit du bon sens dans de lointaines banlieues réclament des indemnités de déplacement et aussi des « déplacements » correspondants avec intelligence à leur lieu d'habitation.

Nous comptons pour octobre sur un réajustement effectif des salaires et sur l'échelle mobile de ces salaires.

Avec la C.G.T., luttons pour la victoire !...

ENQUÊTE SUR L'USINE RENAULT

N.D.L.R.

Nous commençons dans le numéro de « La jeune Garde » une enquête sur les conditions de travail des jeunes, chez Renault, usine de construction automobile et du matériel de guerre.

Nous commençons notre enquête sur la situation des jeunes avant les grèves.

Dans le prochain numéro, nous aborderons, la question des jeunes syndiqués avant les grèves et la lutte pendant les grèves, pour la reconnaissance des délégués syndicaux et le contrat collectif. Cette enquête est faite par un de nos jeune camarade travaillant chez Renault.

Avant les Grèves

Renault est un des patrons de « Droit Divin » des plus rapaces. Son usine est célèbre comme « bagne » métallurgique de la région parisienne.

Le patronat prouva comment il se moquait des lois qui pouvaient exister et il n'en tenait aucun cas. C'est ainsi que les jeunes étaient formidablement exploités, embauchés comme apprentis, ils rentrent dans un atelier où là, ils ne font que des bricoles de nettoyage et des travaux avec lesquels ils n'acquièrent pas une instruction pratique et théorique suffisante.

Les jeunes rentrant chez Renault sont pris et payés comme apprentis, alors qu'ils ne font aucun apprentissage, mais font des travaux de manœuvre.

Le jeune apprenti est payé par Renault 0 fr. 50 de l'heure la première année ; 1 fr. la deuxième ; 1 fr. 50 à 2 fr. la troisième.

Et c'est avec de tels salaires que des apprentis venus là pour acquérir une maîtrise professionnelle remplace des manœuvres.

Où était l'hygiène l'hiver dernier ? Les ateliers sont des frigidaires : des courants d'air, voire même de la glace de tous côtés, et il faut rester une journée entière debout, sur du carreau ou du ciment absolument gelé. La fatigue, dans de telles conditions devient un danger. En été, les ateliers sont des fours où l'on cuit, sous ses tôles où frappe un soleil ardent, il faut travailler sans même un ventilateur bienfaisant (sans doute sont-ils tous employés par les chefs qui, dans leurs bureaux, ne se plaignent pas de la chaleur et s'étonnent de nous voir transpirer). Dans des vestiaires très restreints (où l'on tient à seize pour une surface de quatre mètres carrés), il faut se déshabiller et se mettre en bleu et se laver les mains. Mais le pire, ce sont les water-closets, une simple rigole le long n'un mur sert d'urinoir. En été, l'urine stagne et nous respirons cet air vicié toute la journée.

Il existait aussi des anomalies lorsque, tout à l'heure, je vous ai donné les salaires qui nous étaient alloués, ils ne sont pas exacts pour certains et ceux-là sont des fils ou des parents de chefs.

Voici un exemple parmi plusieurs.

J'ai seize ans et je gagne 2 fr. 10 en étant soi-disant apprenti tourneur. Un de mes camarades est le fils d'un chef d'atelier et il a mon âge. Il est bobinier et son salaire est de six francs. Travaille-t-il plus que moi, je ne le crois pas. S'il est payé six francs en faisant le même travail que moi, pourquoi n'aurai-je pas le même salaire que lui. D'autres apprentis sont groupés dans des sections et ceux-là ont la faveur d'apprendre un peu plus que nous. Mais pourquoi nous qui ne sommes qu'à deux ou trois dans un atelier éloigné, n'aurions-nous pas la facilité d'apprendre notre métier tout comme eux.

Dans l'usine, les apprentis passent des essais, savez-vous combien : un tous les trois mois et nous, apprenti éloignés, nous nous trouvons défavorisés.

Il en est de même pour le C.A.P. Des cours ont lieu, ils sont divisés en deux sortes. D'abord, ceux de M. Gourdoux qui sont, en principe excellents, bien que n'étant pas assez long (une heure tous les soirs).

Puis les cours du Syndicat (ce qui, du reste, n'a aucun rapport avec les syndicats ouvriers et je me demande même pourquoi ils sont appelés ainsi). Ces cours ont lieu le soir, de 6 h. 30 à 8 h. et deux ou trois jours par semaine, de telle sorte qu'il faut attendre une heure et demie pour aller à ces cours et, en supplément à cet avantage, si les premiers sont payés, les seconds ne le sont pas.

(A suivre.)